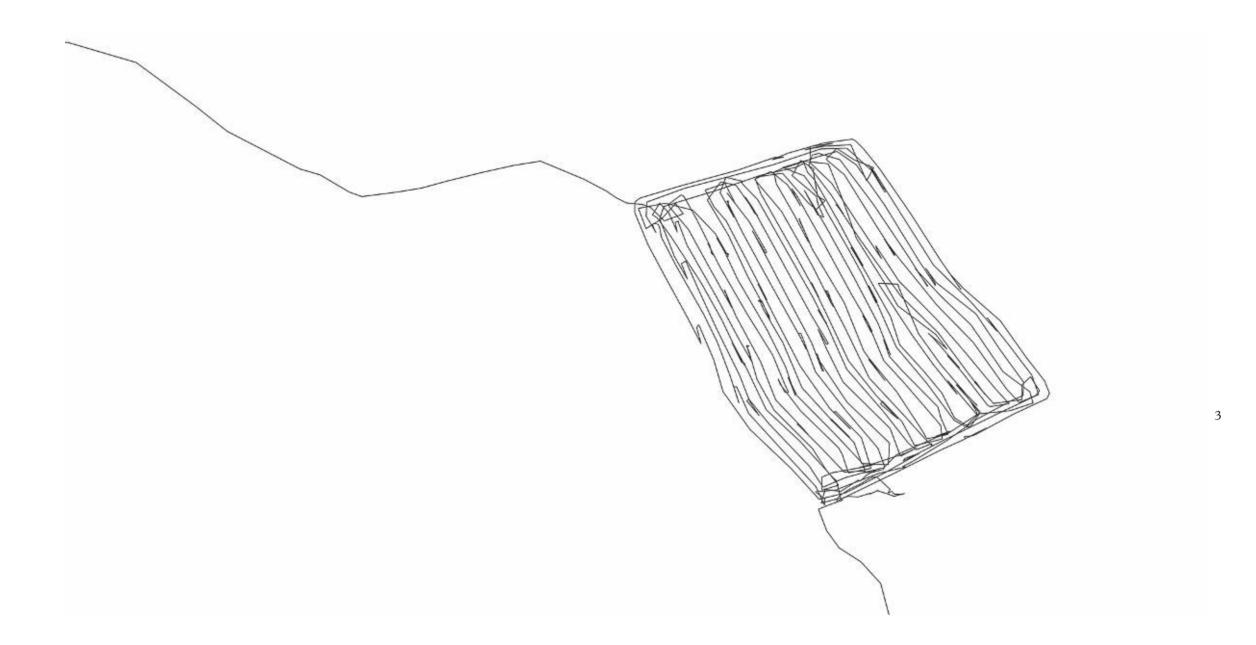


Cette bâche, mais pliée (comme un drap).



Tracé GPS du 08/08/18. Détail : le bâtiment agricole (stabulation, laiterie, salle de traite).

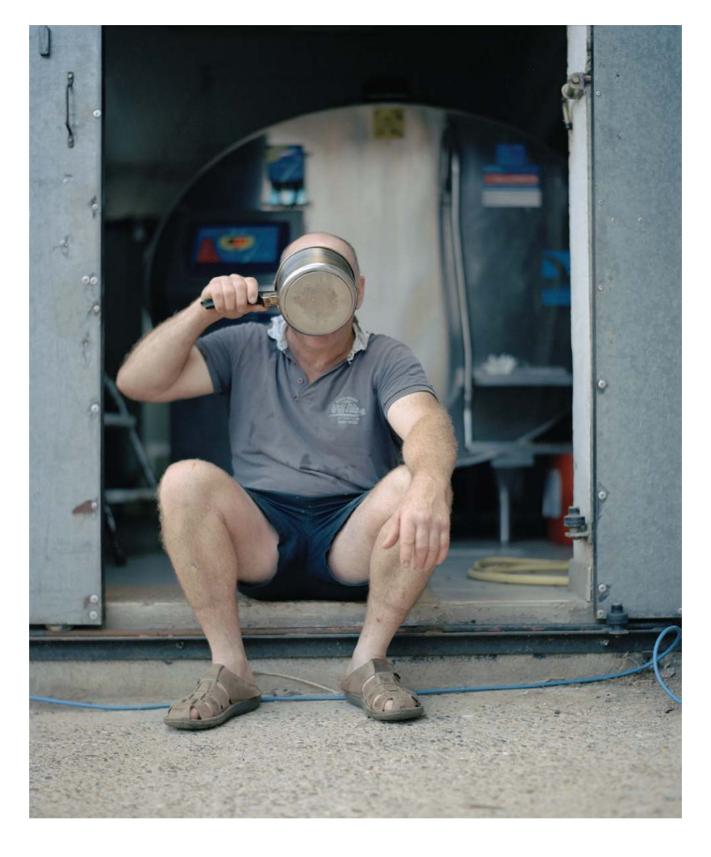
Chaque jour de chaque été passé sur l'exploitation, j'équipe mon oncle d'un GPS de randonnée, qu'il garde dans sa poche tout au long de sa journée de travail. Le soir, à son retour, j'exporte les données enregistrées et nous les regardons ensemble. JL commente les gestes et manœuvres effectués : c'est un premier support d'échanges autour de son travail, mais c'est aussi la marque de son inscription et de sa présence sur le territoire qu'il travaille. Les tracés GPS sont présentés sous forme de diaporama projeté lors des expositions. Lien pour consulter le diaporama :











Le lait, 2020 50 × 70 cm





CONTRAT D'APPLICATION D'ACHAT DE LAIT ENTIER DE VACHE Bassin de Collecte du SUD-EST

DANONE PRODUITS FRAIS FRANCE, societé par actions simplifiée au capital de 16 950 497 euros, avant son siège social 150, boulevant Victor Mugo, 93 589 Sami-Quen Cades, immatriculée au Rogathe du Commerce et des Societés de Botigny sous le numéro 672 039 971, représentée par Selange Tiennet Califaut en sa qualité de Directeur Lait, düment habilitée

Ci-après dénommée « Danone ».

Di:

GLEIZE JEAN LOUIS, demourant MIRAGEL OFFIC VERTICALS EN VIVARAIS, immediatable pour la numero RCS 3895510450, au capital social de 0 , dont les associés sont

Ci-agrés dénommé le « Producteur ».

PREAMBULE

Le Producteur adhère à l'Association Organisation des Groupements de Producteurs Danone Sud-Est (ci après le « Groupement »), et lui a donné mandat aux fins de négocier avec Danone les modalités d'achat du lait entier cru de veche provenent de son exposistion. Ces modelités sont définies dans le contrat cadre d'achet de lair. emilier oru de vische signé entre le Groupement et Danche (ci-après le « Contrat Cadre »), dont une copie est annexée au précent contrat d'application (ci-après le « Contrat d'Application »).

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 - MECANISME CONTRACTUEL

Les modalités définies au Contrat Cadre font partie intégrante du Contrat d'Application et régissent les relations. entre Danone et le Producteur.

ARTICLE 2 - ADRESSE DE L'EXPLOITATION

Si l'adresse de l'exploitation (ou des exploitations) du Producteur n'est (ou ne sont) pas situées) à fadresse indiquée en entête des présentes. Il est précisé par le Producteur (s/lete(s) extraort située(s) (acresse(s) é pompation of accept

ARTICLE 3 - OBJET

Le Confret d'Application et son annexe ont pour objet de déterminer les conditions et les modelrés suivant lesquelles le Producteur s'engage à fournir de lait entier cru de vache provenant de son exploitation à Danone, qui s'engage à l'acherer au Producteur

ARTICLE 4 - DURIEE ET RESILIATION

La durée du Contrat d'Application est identique à la durée prévue au Contrat Cadre (article 11). Les modellités de résillation définies à l'article 12 du Contrat Cadre s'appliquent au Producteur.

En deux (2) exemplaires originaux,

Pour Danone

Nom : Solange Tiennet-Callaud Lieu : a Saint-Ouen Date: le 11 septembre 2015

Pour le Producteur

Non: GLEIZE JEAN LOUIS Linux b

Date: le

Stonature

Contract Actual Last CHRIS (1955) Nº de Cantrali

Parada basine

Paraphaba PRODUCTEURS

56071 [FOI 1690 542080

y growing 3 officer In laffer when I see to be with 100 low born 16" I contained to rocking 20 bottomers in how that it was Part or chabert in Double original 22 Bravais in restrict a Summer on stopped in argust god band Summer du for aire portante ja

